Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

EAU du PIC

Régie des eaux Grand Pic Saint-Loup

grand pic saint-loup

Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement Collectif

Exercice 2025



Station d'épuration des eaux usées – Saint Martin de Londres

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice
présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Si les informations préremplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

Table des matières

1. Synthèse du RPQS de l'année 2025 4
2. Caractérisation technique du service 5
2.1. Présentation du territoire desservi 5
2.2. Mode de gestion du service 5
2.3. Estimation de la population desservie (D201.0) 6
2.4. Nombre d'abonnés 6
2.5. Volumes facturés 7
2.6. Détail des exports d'effluents 8
2.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) 8
2.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert 8
2.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées 8
2.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0) 8
2.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration 9
2.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration 10
3. Tarification de l'assainissement et recettes du service 11
3.1. Modalités de tarification 11
3.2. Facture d'assainissement type (D204.0) 11
3.3. Recettes de la Collectivité 13
4. Indicateurs de performance 14
4.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) 14
4.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B) 14
4.3. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3) 16
4.4. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1) 19
4.5. Points noirs du réseau de collecte (P252.2) 19
4.6. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2) 20
4.7. Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3) 20
4.8. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3) 21
4.9. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2) 22
4.10. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0) 23
4.11. Taux de réclamations (P258.1) 24
5. Financement des investissements 25
5.1. Montants financiers 25
5.2. Etat de la dette du service 25
5.3. Amortissements 25
5.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux 25
5.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice 26
6. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau 27
6.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0) 27
6.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) 27
7. Tableau récapitulatif des indicateurs 28
Annexe 01 29

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

1. Synthèse du RPQS de l'année 2025

Le service d'assainissement collectif exploité en régie dessert 47 051 habitants et 19 411 abonnés au 31 décembre 2025, sur 372,73 km de réseau séparatif et un parc de 40 stations d'épuration. L'exercice confirme un **service performant sur le plan patrimonial et financier**, mais met en évidence des points de fragilité sur la conformité de certaines petites STEU.

- **Prix du service au 1er Janvier 2026 : 2,13 €/m³ TTC (+13,87 %).** La facture type 120 m³ passe de 224,52 € à 255,67 €. Cette hausse porte sur la part proportionnelle (1,20€/m³ en 2025 → 1,48 €/m³ en 2026) qui est partiellement compensée par une baisse de l'abonnement (60€/an en 2025 à 50 €/an en 2026). Ces évolutions tarifaires se justifient tant par une logique d'harmonisation, que par une nécessité de disposer de recettes supplémentaires nécessaires en vue de mettre en œuvre le programme pluriannuel d'investissements. Le prix demeure inférieur à la moyenne nationale assainissement collectif (2,37 €/m³ TTC en 2023).

- **Désendettement marqué : durée d'extinction ramenée de 3,8 ans à 1,6 an.** L'épargne brute passe de 1,69 M€ à 3,67 M€. Cet indicateur témoigne d'une excellente santé financière, bien en dessous de la moyenne nationale (≈ 3,6 ans). Elle permet de soutenir la mise en œuvre d'un programme pluriannuel ambitieux (32 M€ réseaux + 25 M€ ouvrages sur 2025-2035), incluant plusieurs créations/réhabilitations de stations d'épuration (Guzargues, Combaillaux, St Bauzille de Montmel, Vacquières...).

- **Conformité des équipements d'épuration : indice global 83,4 % (P254.3).** Ce résultat est globalement satisfaisant, mais inférieur à la moyenne nationale (≈ 92-96 %). Plusieurs petites stations d'épuration présentent des bilans non conformes. Le programme d'investissements prévoit leur renouvellement en vue d'améliorer ce taux de conformité.

- **Boues : 100 % évacuées selon des filières conformes (578 t MS).** Cet indicateur témoigne d'une très bonne qualité des boues générées par ces stations d'épuration permettant une valorisation agricole.

- **Connaissance patrimoniale : ICGP 100/120, indice de connaissance des rejets 110/120.** Ces indices témoignent d'une valeur très supérieure à la moyenne nationale (ICGP ≈ 64/120 ; connaissance des rejets ≈ 82). Le service dispose d'une maîtrise remarquable de son patrimoine et de son autosurveillance.

- **Réseau globalement sain : 49 points noirs, soit 13,1 pour 100 km (13,4 en 2024).** Cet indicateur reste stable pour 2025, traduisant un réseau bien entretenu.

- **Renouvellement en légère hausse : 0,26 %/an (0,22 %).** Ce taux reste proche mais en deçà de la moyenne nationale (≈ 0,46 %/an). Le programme pluriannuel d'investissements 2025-2035 permettra d'augmenter le renouvellement de réseau.

- **Taux de desserte quasi complet : 99,56 % ; impayés 1,55 % ; réclamations 0,05 ‰.** Tous ces indicateurs de service sont au-dessus des moyennes nationales.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

2. Caractérisation technique du service

2.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau ☐ communal
☑ intercommunal

- Nom de la collectivité : Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup – Régie l'Eau du Pic
- Nom de l'entité de gestion : Assainissement Collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de Communes
- Compétences liées au service :

		Oui	Non
	Collecte	☑	☐
	Transport	☑	☐
	Dépollution	☑	☐
	Contrôle de raccordement	☑	☐
	Elimination des boues produites	☐	☑
Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	☐	☑
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	☐	☑

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Assas, Buzignargues, Causse-de-la-Selle, Cazevieille, Claret, Combaillaux, Fontanès, Guzargues, Lauret, Le Triadou, Les Matelles, Mas-de-Londres, Murles, Notre-Dame-de-Londres, Pégairolles-de-Buèges, Rouet, Saint-Bauzille-de-Montmel, Saint-Clément-de-Rivière, Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Hilaire-de-Beauvoir, Saint-Jean-de-Buèges, Saint-Jean-de-Cornies, Saint-Jean-de-Cuculles, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Mathieu-de-Tréviers, Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Sauteyrargues, Teyran, Vacquières, Valflaunès, Viols-le-Fort.
- Existence d'une CCSPL ☑ Oui ☐ Non
- Existence d'un zonage ☐ Oui, date d'approbation* : ☑ Non
- Existence d'un règlement de service ☑ Oui, date d'approbation* : 23/03/2025 ☐ Non

* Approbation en assemblée délibérante

2.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en **Régie par Régie à autonomie financière.**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

2.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.
Le service public d'assainissement collectif dessert 47 051 habitants au 31/12/2025 (45 984 au 31/12/2024).

2.4. Nombre d'abonnés

Le service public d'assainissement collectif dessert 19 411 abonnés au 31/12/2025 (19 109 au 31/12/2024).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

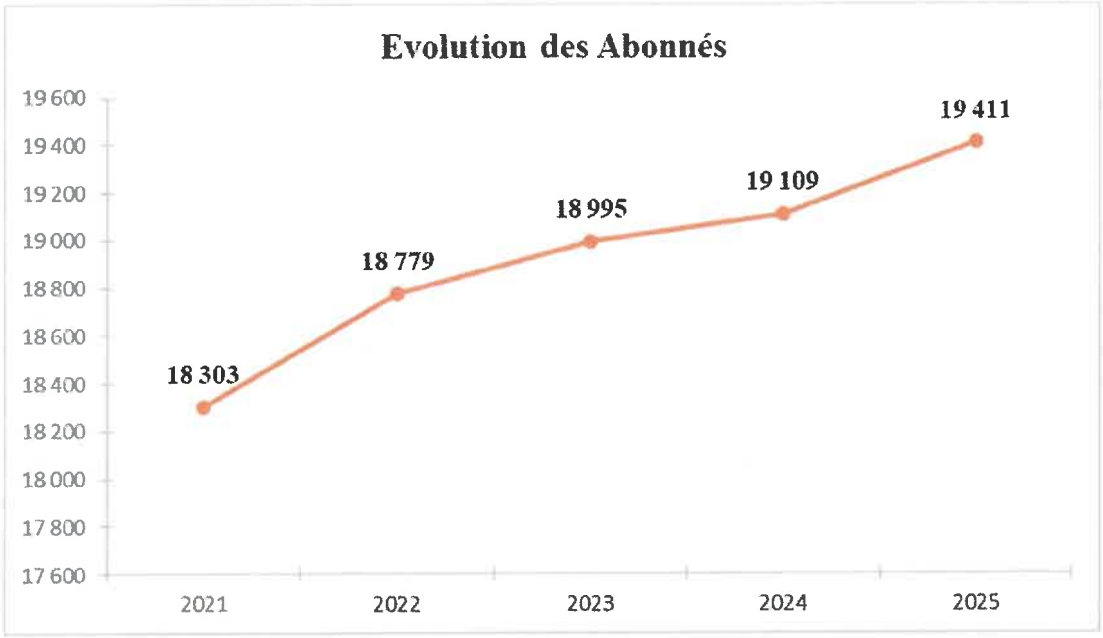
	2024	2025
ASSAS	395	396
BUZIGNARGUES	132	131
CAUSSE DE LA SELLE	178	182
CAZEVIEILLE	87	94
CLARET	672	674
COMBAILLAUX	788	805
FONTANES	138	140
GUZARGUES	163	163
LAURET	211	214
LE TRIADOU	283	285
LES MATELLES	872	875
MAS DE LONDRES	224	229
MURLES	122	122
NOTRE DAME DE LONDRES	202	211
PEGAIROLLES DE BUEGES	71	67
ROUET	15	15
SAINT BAUZILLE DE MONTMEL	403	416
SAINT CLEMENT DE RIVIERE	1 927	2 006
SAINT GELY DU FESC	4 693	4 737
SAINT HILAIRE DE BEAUVOIR	175	178
SAINT JEAN DE BUEGES	208	200
SAINT JEAN DE CORNIES	322	328
SAINT JEAN DE CUCULLES	66	66
SAINT MARTIN DE LONDRES	1 117	1 127
SAINT MATHIEU DE TREVIERS	1 825	1 890
SAINT VINCENT DE BARBEYRARGUES	340	344
SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES	395	403
SAUTEYRARGUES	107	108
TEYRAN	2 027	2 042
VACQUIERES	241	247
VALFLAUNES	259	262
VIOLS LE FORT	451	454
TOTAL	**19 109**	**19 411**
Evolution en nombre		**302**
Evolution en %		**1,58%**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement de 2011.

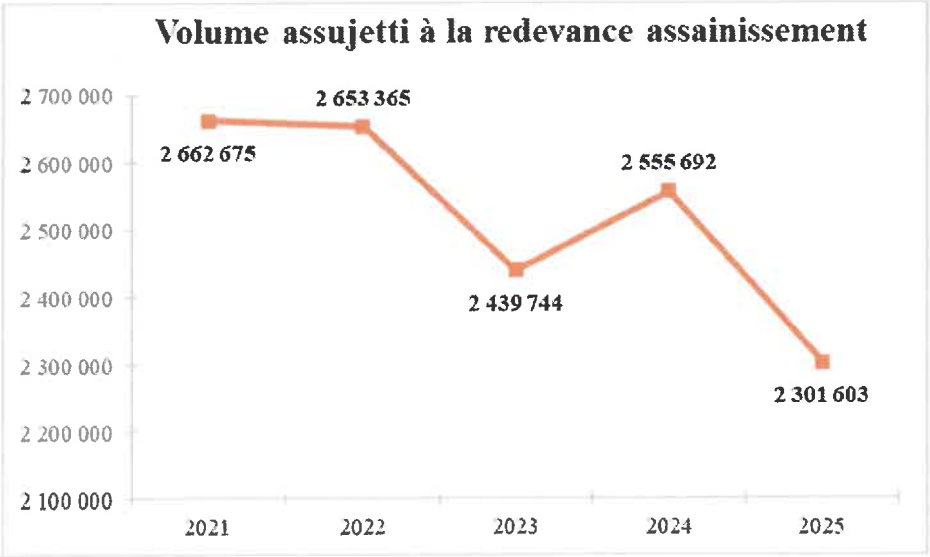
La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 52,08 abonnés/km au 31/12/2025 (52,13 abonnés/km au 31/12/2024).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,42 habitants/abonné au 31/12/2025. (2,28 habitants/abonné au 31/12/2024).



2.5. *Volumes facturés*

	2024	2025	Variation
Total des volumes facturés aux abonnés	2 555 692	2 301 603	-9,94%



Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

2.6. Détail des exports d'effluents

Volumes exportés vers…	Volumes exportés 2024 (m³)	Volumes exportés 2025 (m³)	Variation en %
MAERA - 3M	266 008	302 914	13,87%

2.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 3 au 31/12/2025 (3 au 31/12/2024).

2.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 372,73 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 372,73 km (366,53 km au 31/12/2024).

34 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

2.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 40 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.
En annexe 01, sont recensées les fiches de toutes les stations d'épuration du territoire.

2.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

2.10.1. *Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration*

	2024	2025
ASSAS	*Maéra*	*Maéra*
BUZIGNARGUES		
CAUSSE DE LA SELLE		
CAZEVIEILLE		
CLARET (Bourg)		
CLARET (Embruscalles)		
COMBAILLAUX	4,900	11,210
FONTANES		
GUZARGUES		
LAURET		
LE TRIADOU		
LES MATELLES	5	70
MAS DE LONDRES		
MURLES		
NOTRE DAME DE LONDRES		
PEGAIROLLES DE BUEGES (Bourg)		
PEGAIROLLES DE BUEGES (Méjanelles)	0,350	0,350
ROUET		
SAUTEYRARGUES (Bourg)		
SAUTEYRARGUES (Vabre)	0,440	0,440
ST BAUZILLE DE MONTMEL (Bourg)	1,400	1,400
ST BAUZILLE DE MONTMEL (Favas)		
ST CLEMENT DE RIVIERE	80,407	104,000
ST GELY DU FESC	169,266	232,000
ST HILAIRE DE BEAUVOIR		
ST JEAN DE BUEGES		
ST JEAN DE CORNIES		
ST JEAN DE CUCULLES		
ST MARTIN DE LONDRES	38,268	46,000
ST MATHIEU DE TREVIERS	63,768	86,000
ST VINCENT DE BARBEYRARGUES		
STE CROIX DE QUINTILLARGUES		
TEYRAN	*Maéra*	*Maéra*
VACQUIERES		
VAILHAUQUES (Bel Air)		
VAILHAUQUES (Bourg)	24,787	26,860
VALFLAUNES (Bourg)		
VALFLAUNES (Valcyre)		
VALFLAUNES Lancyre		
VIOLS LE FORT		
TOTAL	**388,276**	**578,26**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

2.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

	2024	2025
ASSAS	*Maéra*	*Maéra*
BUZIGNARGUES		
CAUSSE DE LA SELLE		
CAZEVIEILLE		
CLARET (Bourg)		
CLARET (Embruscalles)		
COMBAILLAUX	4,900	11,210
FONTANES		
GUZARGUES		
LAURET		
LE TRIADOU		
LES MATELLES	51,500	70
MAS DE LONDRES		
MURLES		
NOTRE DAME DE LONDRES		
PEGAIROLLES DE BUEGES (Bourg)		
PEGAIROLLES DE BUEGES (Méjanelles)	0,350	0,350
ROUET		
SAUTEYRARGUES (Bourg)		
SAUTEYRARGUES (Vabre)	0,440	0,440
ST BAUZILLE DE MONTMEL (Bourg)	1,400	1,400
ST BAUZILLE DE MONTMEL (Favas)		
ST CLEMENT DE RIVIERE	80,407	104,000
ST GELY DU FESC	169,266	232,000
ST HILAIRE DE BEAUVOIR		
ST JEAN DE BUEGES		
ST JEAN DE CORNIES		
ST JEAN DE CUCULLES		
ST MARTIN DE LONDRES	38,268	46,000
ST MATHIEU DE TREVIERS	63,768	86,000
ST VINCENT DE BARBEYRARGUES		
STE CROIX DE QUINTILLARGUES		
TEYRAN	*Maéra*	*Maéra*
VACQUIERES		
VAILHAUQUES (Bel Air)		
VAILHAUQUES (Bourg)	24,787	26,860
VALFLAUNES (Bourg)		
VALFLAUNES (Valcyre)		
VALFLAUNES Lancyre		
VIOLS LE FORT		
TOTAL	**435,086**	**578,26**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

3. Tarification de l'assainissement et recettes du service

3.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2025 et 01/01/2026 sont les suivants :

	Au 01/01/2025	Au 01/01/2026
Frais d'accès au service:		
PFAC - Logement Neuf[1]	3 500,00 €	3 500,00 €
PFAC - Logement Existant	1 750,00 €	1 750,00 €
PFAC Assimilée Domestique - de 1 à 5 EH	3 500,00 €	3 500,00 €
PFAC Assimilée Domestique - de 6 à 10 EH	5 000,00 €	5 000,00 €
PFAC Assimilée Domestique - de 11 à 20 EH	7 500,00 €	7 500,00 €
PFAC Assimilée Domestique - de 21 à 50 EH	10 000,00 €	10 000,00 €
PFAC Assimilée Domestique - > à 50 EH	20 000,00 €	20 000,00 €
Participation aux frais de branchement		

[1] Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs - Communes en Régie		au 01/01/2025	au 01/01/2026
Part de la Collectivité			
Part Fixe	Abonnement	60,00 €	50,00 €
Part Proportionnelle	Prix du m³	1,20 €/m³	1,48 €/m³
Taxes et Redevances			
Taxes	Taux de TVA	10,00%	10,00%
Rédevance Agence de l'Eau	Performance des Systèmes d'Assaninssement Collectif	0,009 €/m³	0,0402 €/m³

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

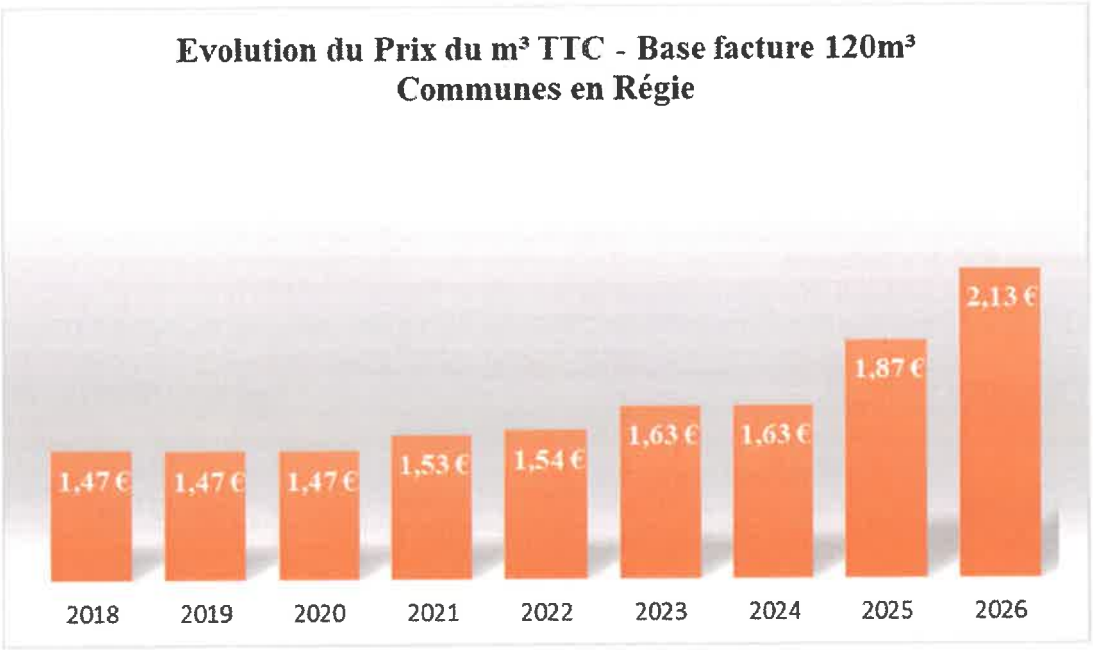
- Délibération du 17/12/2024 effective à compter du 01/01/2025 fixant les tarifs 2025 du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 16/12/2025 effective à compter du 01/01/2026 fixant les tarifs 2026 du service d'assainissement collectif.
- Délibérations du 19/12/2017 effective à compter du 01/01/2018 et du 17/12/2019 effective à compter du 01/01/2020 fixant la Participation Financière à l'Assainissement. Collectif (PFAC).
-

3.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2025 et au 01/01/2026 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

Facture type - Communes en Régie	au 01/01/2025	au 01/01/2026	Variation
Part de la Collectivité			
Part fixe annuelle	60,00 €	50,00 €	-16,67%
Part proportionelle	144,00 €	177,60 €	23,33%
Montant HT revenant à la collectivité	204,00 €	227,60 €	11,57%
Taxes et Redevances			
Redevance Performance des Systèmes d'Assainissement Collectif (Agence de l'Eau)	0,11 €	4,82 €	4366,67%
TVA	20,41 €	23,24 €	13,87%
Montant des Taxes et Redevances	20,52 €	28,07 €	36,78%
TOTAL	**224,52 €**	**255,67 €**	13,87%
Prix TTC au m³	**1,87 €**	**2,13 €**	13,87%



La facturation est effectuée avec une fréquence :

- ☐ annuelle
- ☑ semestrielle
- ☐ trimestrielle
- ☐ quadrimestrielle

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

3.3. Recettes de la Collectivité

	2024	2025	Variation
Redevance eaux usées usage dommestique	2 216 858,36 €	4 435 559,62 €	100,08%
Redevance eaux usées usage non dommestique			
dont abonnement			
Recettes pour boues et effluents importés			
Régularisation (+/-)			
Sous-Total Recettes de facturation	**2 216 858,36 €**	**4 435 559,62 €**	**100,08%**
Recettes de raccordement	1 046 000,00 €	896 250,00 €	-14,32%
Primes de l'Agence de l'Eau	47 877,22 €		-100,00%
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recettes liées aux travaux	191 621,96 €	333 029,33 €	73,79%
Contribution exceptionelle du budget général			
Autres recettes	47 881,00 €	113 291,37 €	136,61%
Sous-Total Autres Recettes	**1 333 380,18 €**	**1 342 570,70 €**	**0,69%**
TOTAL	**3 550 238,54 €**	**5 778 130,32 €**	**62,75%**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

4. Indicateurs de performance

4.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2025, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 99,56% des 19 411 abonnés potentiels (99,55% pour 2024).

4.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale des Réseaux - P202-2B

ENTIER TERRITOIRE

	Points Potentiels	VALEUR	POINTS
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,…) et les points d'autosurveillance du réseau	Oui: 10 points Non: 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est comme effectuée)	Oui: 5 points Non: 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous condition	Oui	5
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	5
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		99,18%	5
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous condition	57,71%	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A &B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous condition	48,62%	10
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, deversoirs d'orage…)	Oui: 10 points Non: 0 point	Oui	10
VP.258 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui: 10 points Non: 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	Oui: 10 points Non: 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement….) pour chaque troçon de réseau	Oui: 10 points Non: 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates d'inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	Oui: 10 points Non: 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans)	Oui: 10 points Non: 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202-2B)	**120**		**100**

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15
(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 100 pour l'exercice 2025 (100 pour 2024).

4.3. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :
- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

STEP de : COMBAILLAUX

Filière mise en œuvre :		tMS
Valorisation Agricole	☒ Conforme	11,21
	☐ Non Conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Evacuation vers une STEP	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Autre:…	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		**11,21**

STEP de : LES MATELLES

Filière mise en œuvre :		tMS
Valorisation Agricole	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Compostage	☒ Conforme	70,000
	☐ Non Conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Evacuation vers une STEP	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Autre:…	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		**70,000**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de : PEGAIROLLES DE BUEGES - Mejanelles

Filière mise en œuvre :		tMS
Valorisation Agricole	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Evacuation vers une STEP	☒ **Conforme**	0,35
	☐ Non Conforme	
Autre:…	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		**0,35**

STEP de : SAINT BAUZILLE DE MONTMEL - Bourg

Filière mise en œuvre :		tMS
Valorisation Agricole	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Compostage	☒ **Conforme**	1,40
	☐ Non Conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Evacuation vers une STEP	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Autre:…	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		**1,40**

STEP de : SAINT CLEMENT DE RIVIERE

Filière mise en œuvre :		tMS
Valorisation Agricole	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Compostage	☒ **Conforme**	104,000
	☐ Non Conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Evacuation vers une STEP	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Autre:…	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		**104,000**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de : SAINT GELY DU FESC

Filière mise en œuvre :		tMS
Valorisation Agricole	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Evacuation vers une STEP	☒ **Conforme**	232,000
	☐ Non Conforme	
Autre:…	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		**232,000**

STEP de : SAINT MARTIN DE LONDRES

Filière mise en œuvre :		tMS
Valorisation Agricole	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Compostage	☒ **Conforme**	46,000
	☐ Non Conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Evacuation vers une STEP	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Autre:…	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		**46,000**

STEP de : SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Filière mise en œuvre :		tMS
Valorisation Agricole	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Compostage	☒ **Conforme**	86,000
	☐ Non Conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Evacuation vers une STEP	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Autre:…	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		**86,000**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de : SAUTEYRARGUES - Vabre

Filière mise en œuvre :		tMS
Valorisation Agricole	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Evacuation vers une STEP	☒ **Conforme**	0,44
	☐ Non Conforme	
Autre:...	☐ Conforme	
	☐ Non Conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		**0,44**

Pour l'exercice 2025, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2024).

Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

4.4. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2025, 2 demandes d'indemnisation ont été déposées en vue d'un dédommagement.

$$\text{taux de débordement des effluents pour 1000 hab} = \frac{\text{nombre de demandes d'indemnisation déposées en vue d'un dédommagement}}{\text{nombre d'habitants desservis}} * 1000$$

Pour l'exercice 2025, le taux de débordement des effluents est de 0,043 pour 1000 habitants (0 en 2024).

4.5. Points noirs du réseau de collecte (P252.2)

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).
Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

nécessitée par un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2025 : 49

$$\text{nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau} = \frac{\text{nombre de points noirs}}{\text{linéaire du réseau de collecte hors branchements}} * 100$$

Pour l'exercice 2025, le nombre de points noirs est de 13,1 par 100 km de réseau.

4.6. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Au cours des 5 dernières exercices, 4,9 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est :

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'exercice 2025, le taux moyen de renouvellement des réseaux est 0,26% (0,22% en 2024).

4.7. Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 200 EH)

Cet indicateur est le pourcentage de bilans réalisés sur 24 heures dans le cadre de l'autosurveillance qui sont conformes soit à l'arrêté préfectoral, soit au manuel d'autosurveillance établis avec la Police de l'Eau (en cas d'absence d'arrêté préfectoral et de manuel d'autosurveillance, l'indicateur n'est pas évalué).
Les bilans jugés utilisables pour évaluer la conformité des rejets mais montrant que l'effluent arrivant à la station est en-dehors des limites de capacité de traitement de celle-ci (que ce soit en charge hydraulique ou en pollution) sont à exclure.

La conformité des performances des équipements d'épuration se calcule pour chaque STEU de capacité > 200 EH selon la formule suivante :

$$\text{conformité des performances des équipements d'épuration} = \frac{\text{nombre de bilans conformes}}{\text{nombre de bilans réalisés}} * 100$$

Pour l'exercice 2025, les indicateurs de chaque STEU de capacité > 200 EH sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEU	2024			2025		
	Nbre de bilans realisés	Nbre de bilans conformes	% de bilans conformes	Nbre de bilans realisés	Nbre de bilans conformes	% de bilans conformes
BUZIGNARGUES	1		100%	1	1	100%
CAUSSE DE LA SELLE	1		0%	1	0	0%
CAZEVIEILLE	*Pas de bilan en 2024*			1	1	100%
CLARET - Bourg	2		0%	2	2	100%
COMBAILLAUX	12		83%	12	11	92%
FONTANES	*Pas de bilan en 2024*			1	1	100%
GUZARGUES	1		0%	*Pas de bilan en 2025*		
LAURET	1		100%	1	1	100%
LE TRIADOU	1		100%	4	2	50%
LES MATELLES	12		83%	12	8	67%
MAS DE LONDRES	1		100%	1	1	100%
MURLES	*Pas de bilan en 2024*			1	1	100%
NOTRE DAME DE LONDRES	1		100%	1	1	100%
SAINT BAUZILLE DE MONTMEL	1		0%	1	1	100%
SAINT CLEMENT DE RIVIERE	12		100,00%	12	12	100%
SAINT GELY DU FESC	24		100%	24	24	100%
SAINT HILAIRE DE BEAUVOIR	1		0%	1	1	100%
SAINT JEAN DE BUEGES	*Pas de bilan en 2024*			1	1	100%
SAINT JEAN DE CORNIES	1		0%	1	1	100%
SAINT MARTIN DE LONDRES	12		100%	12	12	100%
SAINT MATHIEU DE TREVIERS	12		58,33%	12	5	42%
SAINT VINCENT DE BARBEYRARGUES	1		100%	1	1	100%
SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES	2		100%	2	2	100%
SAUTEYRARGUES - Bourg	1		100%	*Pas de bilan en 2025*		
VACQUIERES	1		100%	*Pas de bilan en 2025*		
VALFLAUNES - Bourg	1		100%	1	0	0%
VALFLAUNES - Valcyre	1		100%	0	0	100%
VIOLS LE FORT	2		100%	2	0	0%

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges annuelles en DBO_5 arrivant sur le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Pour l'exercice 2025, l'indice global de conformité des performances des équipements d'épuration est 83,4.

4.8. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

Indice de Connaissance des Rejets au Milieu Na
par les Réseaux de Collecte des Eaux Usées (P255.3)
ENTIER TERRITOIRE

A – ÉLÉMENTS COMMUNS À TOUS LES TYPES DE RÉSEAUX		
	Points Potentiels	**POINTS**
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	Oui: 20 points Non: 0 point	20
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	Oui: 10 points Non: 0 point	10
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en oeuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	Oui: 20 points Non: 0 point	20
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	Oui: 30 points Non: 0 point	30
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	Oui: 10 points Non: 0 point	10
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	Oui: 10 points Non: 0 point	10
PARTIE B : **POUR LES SECTEURS ÉQUIPÉS EN RÉSEAUX SÉPARATIFS OU PARTIELLEMENT SÉPARATIFS** **(pris en compte que si 80 points ont été obtenus pour la partie A)**		
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	Oui: 10 points Non: 0 point	0
PARTIE C : **POUR LES SECTEURS ÉQUIPÉS EN RÉSEAUX UNITAIRES OU MIXTES** ***(pris en compte que si 80 points ont été obtenus pour la partie A)***		
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Oui: 10 points Non: 0 point	10
TOTAL (indicateur P255-3)	**120**	**110**

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est 110 (110 en 2024).

4.9. *Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)*

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	2024	2025
Encours de la dette au 31.12.2025 (Montant restant dû)	6 477 792,95 €	6 045 982,71 €
Epargne Brute Annuelle	1 691 445,18 €	3 667 683,48 €
Durée d'extinction de la dette (année)	3,8	1,6



4.10. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).
Toute facture impayée au 31/12/2025 est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} * 100$$

REGIE	2024	2025
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2024 tel que connu au 31/12/2025	53 761,86 €	68 890,91 €
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2025	3 358 616,58 €	4 435 559,00 €
Taux d'impayés en € sur les factures d'assainissement 2024	1,60%	1,55%

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

4.11. Taux de réclamations (P258.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues ☑ Oui ☐ Non

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 1

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'exercice 2025, le taux de réclamations est de 0,05 pour 1000 abonnés (0 en 2024).

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

5. Financement des investissements

5.1. Montants financiers

	2024	2025
Montant financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 955 102,02 €	3 030 853,66 €
Montant des subventions en €	384 793,59 €	344 868,27 €
Montant des contributions du budget général en €	0,00 €	0,00 €

5.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2024	2025
Encours de la dette au 31.12.2025 (Montant restant dû)		6 477 792,95 €	6 045 982,71 €
Montant remboursé durant l'exercice 2025	En capital	484 816,71 €	431 821,04 €
	En intérêt	260 667,52 €	229 983,55 €

5.3. Amortissements

Pour l'exercice 2025, la dotation aux amortissements a été de 1 804 593,32 € (1 777 669,87 € en 2024).

5.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

Projets à l'étude	Montants Prévisionnels TTC 2024	Montants Prévisionnels TTC 2025
Réhabilitation réseau - Avenue des Embruscalles / Claret	373 000,00 €	
Réhabilitation réseau - Rue du Cornier / St Martin de Londres	180 000,00 €	
Réhabilitation réseau - Rue du Truc d'Anis / St Mathieu de Tréviers	351 000,00 €	
Réhabilitation réseau - Allée de l'Ancienne Gendarmerie / St Mathieu de Tréviers		
Etude de réhabilitation STEP / Causse de la Selle		76 000,00 €
Electrification PR de Tourrières / Cazevieille		20 000,00 €
Etude de mise à niveau STEP / Claret		25 000,00 €
Réhabilitation réseau + branchement - Avenue des Embruscalles		152 025,00 €
Réhabilitation réseau - Rue des Hauts de la Fontaine / Combaillaux		136 000,00 €
Etude pour nouvelle STEP / Combaillaux		19 000,00 €
Réhabilitation réseau - Rue des Remparts / Combaillaux		50 000,00 €
Création nouvelle STEP / Guzargues		800 000,00 €
Réhabilitation réseau + branchement - Chemin des Mazes		220 000,00 €
Etude création nouvelle STEP / St Bauzille de Montmel		127 000,00 €
Renforcement PR principal des Vautes / St Gély du Fesc		300 000,00 €
Extension réseau - Rue du Jeu de Ballons / St Gély du Fesc		45 000,00 €
Réhabilitation réseau - Avenue du Pic St Loup / St Gély du Fesc		185 000,00 €
Etude de faisabilité STEP / St Gély du Fesc- Combaillaux		120 000,00 €
Renouvellement réseau - Quartier de la Terre / St Jean de Buèges		186 830,00 €
Etude renouvellement réseau - Rue du Cornier / St Martin de Londres		20 000,00 €
Extension réseau - Rue des Puits / St Vincent de Barbeyrargues		52 796,00 €
Etude + achat foncier - Création nouvelle STEP / Vacquières		80 000,00 €
Renouvellement réseau - Rue Neuve etPlace du Jeu de Ballons / Viols le Fort		35 000,00 €

5.5. *Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice*

Programmes Pluriannuels de Travaux adoptés	Année Prévisionnelle de réalisation	Montants Prévisionnels HT
Travaux sur les réseaux	2025 - 2035	32 M €
Travaux sur les ouvrages	2025 - 2035	25 M €

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

6. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

6.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2025, le service n'a reçu aucune demande d'abandon de créance

6.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

7. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2024	Valeur 2025
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	45 984	47 051
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	3	3
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	388.276	578,26
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ [€/m³]	1.87	2,13
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,55%	99,56%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	100	100
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0	0,043
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	13,4	13,1
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,22%	0,26%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	-	83,4%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110	110
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	3?8	1,6
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,60%	1,55%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	0	0,05

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

Annexe 01

STEP de BUZIGNARGUES Code Sandre de la station : 060934043001	
Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux à deux étages
Date de mise en service	01/02/2007
Commune d'implantation	Buzignargues
Lieu-dit	Chemin du Moulin Bas
Capacité nominale STEP en EH	500
Nombre d'abonnés raccordés	132
Nombre d'habitants raccordés	304
Débit de référence journalier admissible en m³/j	42
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 12/04/2005
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Zone de rejet végétalisée (infiltration) Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^3 u / 100ml		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
02/07/2025	oui	3	100	42	98	3,9	99	17,5	91	0,11	58

STEP de CAUSSE DE LA SELLE Code Sandre de la station : 060934060001	
Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Lagunage et filtre planté de roseaux
Date de mise en service	01/07/1988
Commune d'implantation	Causse de la Selle
Lieu-dit	La Paret Nova
Capacité nominale STEP en EH	400
Nombre d'abonnés raccordés	189
Nombre d'habitants raccordés	435
Débit de référence journalier admissible en m³/j	80
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 13/03/2009
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Zone de rejet végétalisée (infiltration) Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES	50 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^4 u/l		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^4 u/l		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
19/02/2025	non	50	85	188	74	38	87	97,9	19,7	8,57	7,21

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de CAZEVIEILLE
Code Sandre de la station : 060934066002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux à deux étages
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Cazevieille
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	400
Nombre d'abonnés raccordés	87
Nombre d'habitants raccordés	200
Débit de référence journalier admissible en m³/j	60

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 19/02/2009
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: cours d'eau non permanent Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^5 u/l		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^5 u/l		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/07/2025	oui	3	96	20	93	3,9	97	4,12	92	0,31	

STEP de CLARET
Code Sandre de la station : 060934078001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Lagunage aéré
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Claret
Lieu-dit	Bourg
Capacité nominale STEP en EH	1500
Nombre d'abonnés raccordés	639
Nombre d'habitants raccordés	1470
Débit de référence journalier admissible en m³/j	300

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 25/09/2005
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: cours d'eau non permanent Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		150 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^3 u/l		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^3 u/l		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
26/03/2025	oui	19	93	98	85	26	90	10,8	86	5,52	35
14/08/2025	oui	8	99	61	97	100	88	13,6	94	3,94	85

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de CLARET

Code Sandre de la station : 060934078002

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Filtre planté de roseaux
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Claret
Lieu-dit	Les Embruscalles
Capacité nominale STEP en EH	150
Nombre d'abonnés raccordés	42
Nombre d'habitants raccordés	97
Débit de référence journalier admissible en m³/j	24

Prescription de rejet

Soumise à : ☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du

Milieu récepteur du rejet : Type de milieu récepteur: cours d'eau non permanent
Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

STEP de COMBAILLAUX

Code Sandre de la station : 060934082003

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Lit bactérien + lombrifiltration
Date de mise en service	2004
Commune d'implantation	Combaillaux
Lieu-dit	Truc de la Reine
Capacité nominale STEP en EH	2200
Nombre d'abonnés raccordés	773
Nombre d'habitants raccordés	1778
Débit de référence journalier admissible en m³/j	396

Prescription de rejet

Soumise à : ☑ Autorisation en date du 31/07/2002 ☐ Déclaration en date du

Milieu récepteur du rejet : Type de milieu récepteur: Ruisseau affluent Mosson
Nom du milieu récepteur: Miege Sole

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	50 mg/l	☐ Et	☑ Ou	92
DCO	125 mg/l	250 mg/l	☐ Et	☑ Ou	84
MES	35 mg/l	150 mg/l	☐ Et	☑ Ou	90
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt	2 mg/l		☐ Et	☑ Ou	80
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		Nk		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
janv-25	oui	4	98,38	45	92,89	16	90,30	35	73,70	8,54	17,19
févr-25	oui	4	98,05	41	91,22	11	95,34	17,3	74,07	5,04	29,25
mars-25	non	4	99,04	51	95,13	53	89,58	36,1	67,73	8,42	37,74
avr-25	oui	4	98,99	48	95,34	44	91,83	38	67,77	9,15	35,22
mai-25	oui	6	97,42	60	88,13	27	90,41	38,1	47,76	6,21	25,15
juin-25	oui	5	99,03	59	95,52	29	96,08	6,78	95,89	7,72	61,60
juil-25	oui	3	98,79	46	93,41	15	91,94	4,3	97,17	9,65	23,17
août-25	oui	3	98,97	54	93,32	29	92,91	13,3	89,84	10,3	22,00
sept-25	oui	6	99,18	58	96,59	9,4	99,13	9,98	95,21	9,34	55,57
oct-25	oui	3	98,31	45	92,78	10	94,98	8,99	91,51	9,96	6,15
nov-25	oui	5	97,86	48	92,11	14	90,03	14,1	87,82	7,86	13,88
déc-25	oui	6	97,89	53	91,01	20	87,08	21,4	81,14	7,6	21,43

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de FONTANES

Code Sandre de la station : 060934102001

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Filtre planté de roseaux à deux étages
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Fontanes
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	400
Nombre d'abonnés raccordés	**132**
Nombre d'habitants raccordés	304
Débit de référence journalier admissible en m³/j	72

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 23/08/2005
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Zone de rejet végétalisée (infiltration) Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^2 u / 100ml		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^2 u / 100ml		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
09/07/2025	oui	9	95	57	87	11	85	18	86	4,12	18

STEP de GUZARGUES

Code Sandre de la station : 060934118001

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Lagunage
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Guzargues
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	350
Nombre d'abonnés raccordés	**163**
Nombre d'habitants raccordés	375
Débit de référence journalier admissible en m³/j	38

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Ruisseau Nom du milieu récepteur: La Cadoule

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	30 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☐ Ou	
DCO	90 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☐ Ou	
MES	150 mg/l	150 mg/l	☐ Et	☐ Ou	
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de LAURET

Code Sandre de la station : 060934131002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux à deux étages + UV
Date de mise en service	01/01/2018
Commune d'implantation	Lauret
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	1000
Nombre d'abonnés raccordés	206
Nombre d'habitants raccordés	474
Débit de référence journalier admissible en m³/j	190

Prescription de rejet

Soumise à : ☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 05/07/2016

Milieu récepteur du rejet : Type de milieu récepteur: cours d'eau non permanent — Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	70
DCO	125 mg/l	250 mg/l	☐ Et	☑ Ou	75
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	90
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK	40 mg/l		☐ Et	☑ Ou	70
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^3 u / 100ml		☐ Et	☑ Ou	99
Streptocoques Fécaux	10^3 u / 100ml		☐ Et	☑ Ou	99

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
09/09/2025	oui	3	99	22	97	2,4	99	1,12	99	10,7	14,17

STEP de LE TRIADOU

Code Sandre de la station : 060934314001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux + lagunage d'infiltration
Date de mise en service	14/01/2013
Commune d'implantation	Le Triadou
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	700
Nombre d'abonnés raccordés	282
Nombre d'habitants raccordés	649
Débit de référence journalier admissible en m³/j	196

Prescription de rejet

Soumise à : ☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du

Milieu récepteur du rejet : Type de milieu récepteur: Infiltration dans zone de rejet végétalisé — Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	70
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	75
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	90
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Collformes Fécaux	10^3 u / 100ml		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moy 2024	non	3	99,00%	27	97,00%	2	99,00%	65	46	7,47	35

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de LES MATELLES

Code Sandre de la station : 060934153002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Boue activée
Date de mise en service	2003
Commune d'implantation	Les Matelles
Lieu-dit	les Faysses
Capacité nominale STEP en EH	2500
Nombre d'abonnés raccordés	872
Nombre d'habitants raccordés	2006
Débit de référence journalier admissible en m³/j	450

Prescription de rejet

Soumise à	☑ Autorisation en date du 15/07/2002 ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Ruisseau - affluent du Lirou Nom du milieu récepteur: Mas de Viane

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	50 mg/l	☐ Et	☑ Ou	92
DCO	125 mg/l	250 mg/l	☐ Et	☑ Ou	84
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	93
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^5 u / 100ml		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^4 u / 100ml		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/01/2025	oui	3	98,41	23	95,54	2	98,80	5,8	98,19	1,09	86,51
11/02/2025	non	3	93,28	11	91,56	2	94,10				
24/03/2025	oui	3	97,38	14	94,31	3,4	97,73				
28/04/2025	oui	3	98,14	11	97,23	2	98,76				
06/05/2025	non	3	97,39	19	93,74	2	98,38	9	97,35	3,39	24,24
19/06/2025	oui	3	99,16	19	97,65	2	99,37				
23/07/2025	non	3	97,91	20	94,56	2	98,41				
11/08/2025	oui	3	99,19	14	98,47	2	99,58				
22/09/2025	non	3	99,09	18	97,50	2	99,49				
08/10/2025	oui	3	98,98	17	97,68	2	99,59	2,5	98,82	3,29	69,07
25/11/2025	oui	3	98,73	19	95,76	2	98,61	6,5	98,83	3,96	46,47
15/12/2025	oui	3	98,94	14	97,29	2	73,42				

STEP de MAS DE LONDRES

Code Sandre de la station : 060934152001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Lagunage aéré suivi de filtres plantés de roseaux
Date de mise en service	2013
Commune d'implantation	Mas de Londres
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	400
Nombre d'abonnés raccordés	224
Nombre d'habitants raccordés	515
Débit de référence journalier admissible en m³/j	60

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 30/01/2008
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES	50 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
26/11/2025	oui	30	92	161	81	80	75	30	72	9,96	22

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de MURLES Code Sandre de la station : 060934177001	
Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux à deux étages
Date de mise en service	01/01/2007
Commune d'implantation	Murles
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	300
Nombre d'abonnés raccordés	125
Nombre d'habitants raccordés	288
Débit de référence journalier admissible en m³/j	50
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 31/03/2006
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: cours d'eau non permanent Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/11/2025	oui	14	97	65	93	13	97	3,74	97	11,2	14

STEP de NOTRE DAME DE LONDRES Code Sandre de la station : 060934185002	
Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre Planté de roseaux
Date de mise en service	2013
Commune d'implantation	Notre Dame de Londres
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	500
Nombre d'abonnés raccordés	**188**
Nombre d'habitants raccordés	432
Débit de référence journalier admissible en m³/j	100
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Infiltration dans zone de rejet végétalisé Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO		400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
12/08/2025	**oui**	3	99	20	98	2	100	25	76	9,59	24

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de PEGAIROLLES DE BUEGES Code Sandre de la station : 060934195002	
Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux à deux étages
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Pégairolles de Buèges
Lieu-dit	Bourg
Capacité nominale STEP en EH	120
Nombre d'abonnés raccordés	54
Nombre d'habitants raccordés	124
Débit de référence journalier admissible en m³/j	27,75
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Zone de rejet végétalisée (infiltration) Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

STEP de PEGAIROLLES DE BUEGES Code Sandre de la station : 060934195001	
Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux à deux étages
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Pégairolles de Buèges
Lieu-dit	Méjanelles
Capacité nominale STEP en EH	120
Nombre d'abonnés raccordés	23
Nombre d'habitants raccordés	53
Débit de référence journalier admissible en m³/j	18
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Zone de rejet végétalisée (infiltration) Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de COMMUNE DE ROUET
Code Sandre de la station : 060934236001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Fitre planté de roseaux
Date de mise en service	2000
Commune d'implantation	ROUET
Lieu-dit	LES CAMPS
Capacité nominale STEP en EH	50
Nombre d'abonnés raccordés	17
Nombre d'habitants raccordés	39
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Rejet dans ruisseau à débit variable Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Réhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

STEP de COMMUNE : SAINT BAUZILLE DE MONTMEL
Code Sandre de la station : 060934242001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Boues activées à aération prolongée
Date de mise en service	01/08/1978
Commune d'implantation	Saint Bauzille de Montmel
Lieu-dit	Bourg
Capacité nominale STEP en EH	800
Nombre d'abonnés raccordés	347
Nombre d'habitants raccordés	798
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	95

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Nom du milieu récepteur: Ruisseau du Valen

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Réhibitoire			
DBO5	35	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☑ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
01/10/205	oui	1	97,00%	113	91,00%	74	91,00%	11,3	91	0,71	95

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de COMMUNE : SAINT BAUZILLE DE MONTMEL Code Sandre de la station : 060934242002	
Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Fosse toutes eaux avec filtre à sable vertical drainé
Date de mise en service	01/12/1997
Commune d'implantation	Saint Bauzille de Montmel
Lieu-dit	Hameau de Favas
Capacité nominale STEP en EH	100
Nombre d'abonnés raccordés	**43**
Nombre d'habitants raccordés	99
Débit de référence journalier admissible en m³/j	15
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Fossé Nom du milieu récepteur: Ruisseau Le Braou

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

STEP de SAINT CLEMENT DE RIVIERE Code Sandre de la station : 60934247004	
Filière de traitement	Boues Activées
Date de mise en service	2017
Commune d'implantation	Saint Clément de Rivière
Lieu-dit	Rouargues
Capacité nominale STEP en EH	8500
Nombre d'abonnés raccordés	1924
Nombre d'habitants raccordés	4425
Débit de référence journalier admissible en m³/j	1415
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: : Ruisseau Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	50 mg/l	☐ Et	☑ Ou	70
DCO	90 mg/l	250 mg/l	☐ Et	☑ Ou	75
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	90
NGL	15 mg/l		☐ Et	☐ Ou	
NTK	10 mg/l		☐ Et	☐ Ou	
Pt	2 mg/l		☐ Et	☑ Ou	80
Coliformes Fécaux	10^4 / 100ml		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^3 / 100ml		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moy 2025	oui	**3,25**	**98,1142**	**21,5**	**94,7188**	**3,55**	**97,9786**	3,95	95,9	0,83	88

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de SAINT GELY DU FESC

Code Sandre de la station : 060934255001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Boues Activées
Date de mise en service	1994
Commune d'implantation	Saint Gély du fesc
Lieu-dit	Route de Grabels
Capacité nominale STEP en EH	14800
Nombre d'abonnés raccordés	4618
Nombre d'habitants raccordés	10621
Débit de référence temps sec journalier admissible	3000 m3//j

Prescription de rejet

Soumise à	☑ Autorisation en date du 16/07/1993 ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Cours d'eau Nom du milieu récepteur: Le Pezouillet

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	50 mg/l	☐ Et	☑ Ou	80
DCO	90 mg/l	250 mg/l	☐ Et	☑ Ou	75
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	90
NGL	15 mg/l		☐ Et	☑ Ou	70
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt	2 mg/l		☐ Et	☑ Ou	80
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moy 2025	oui	2	**99,00%**	28,96	**95,00%**	10	**96,70%**	12,13	86,4	0,54	**94,10%**

STEP de SAINT HILAIRE DE BEAUVOIR

Code Sandre de la station : 060934110002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux à deux étages
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Saint Hilaire de Beauvoir
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	500
Nombre d'abonnés raccordés	**173**
Nombre d'habitants raccordés	398
Débit de référence journalier admissible en m^3/j	102

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 13/10/2006
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Ruisseau Nom du milieu récepteur: Le Budel

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	125	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^3 u/100 ml		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^3 u/100 ml		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
09/10/2025	oui	3	99	41	95	4,4	99	13,1	89	11,6	5

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de SAINT JEAN DE BUEGES
Code Sandre de la station : 060934264001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Décantation primaire
Date de mise en service	01/01/1985
Commune d'implantation	Saint Jean de Buèges
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	500
Nombre d'abonnés raccordés	206
Nombre d'habitants raccordés	474
Débit de référence journalier admissible en m³/j	60

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Infiltration des eaux traitées Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	80
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	75
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	90
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
11/11/2025	oui	3,58333	98,7535	28,75	95,6255	6,33333	97,6431	3,93462	94,6935	82	92

STEP de SAINT JEAN DE CORNIES
Code Sandre de la station : 0609344265001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux avec recirculation
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Saint Jean de Cornies
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	1000
Nombre d'abonnés raccordés	318
Nombre d'habitants raccordés	731
Débit de référence journalier admissible en m³/j	283

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 03/07/2009
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: cours d'eau non permanent Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	70
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	75
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	90
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
15/10/2025	oui	24	94	99	88	17	96	68,1	34	8	44

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de SAINT JEAN DE CUCULES
Code Sandre de la station : 060934266001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Lagunage
Date de mise en service	01/10/1979
Commune d'implantation	Saint Jean de Cuculles
Lieu-dit	Chemin du Yorgues
Capacité nominale STEP en EH	150
Nombre d'abonnés raccordés	72
Nombre d'habitants raccordés	166
Débit de référence journalier admissible en m³/j	24
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Infiltration des eaux traitées Nom du milieu récepteur: Le Yorgues

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES	150 mg/l	150 mg/l	☐ Et	☐ Ou	
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

STEP de COMMUNE ST MARTIN DE LONDRES
Code Sandre de la station : 060934274001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Boue activée
Date de mise en service	2017
Commune d'implantation	St Martin de Londres
Lieu-dit	Bourg
Capacité nominale STEP en EH	4300
Nombre d'abonnés raccordés	1117
Nombre d'habitants raccordés	2761
Débit de référence journalier admissible en m³/j	1100
Prescription de rejet	
Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Rejet superficiel Nom du milieu récepteur: Ruisseau du Rieutord

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	50 mg/l	☐ Et	☑ Ou	80
DCO	125 mg/l	250 mg/l	☐ Et	☑ Ou	75
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	90
NGL	15 mg/l		☐ Et	☑ Ou	70
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt	2 mg/l		☐ Et	☑ Ou	80
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moy 2025	oui	4,83333	97,5075	28,4167	93,9817	10,175	95,2499	5,4	89,7	1,34	82,9

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de SAINT MATHIEU DE TREVIERS
Code Sandre de la station : 060934276001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Boue activée
Date de mise en service	2019
Commune d'implantation	Saint Mathieu de Tréviers
Lieu-dit	Les Avants
Capacité nominale STEP en EH	9300
Nombre d'abonnés raccordés	1806
Nombre d'habitants raccordés	4154
Débit de référence journalier admissible en m³/j	1200

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 23/09/2016
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Infiltration dans la nappe Nom du milieu récepteur: Nappe du Terrieu

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	50 mg/l	☐ Et	☑ Ou	80
DCO	90 mg/l	250 mg/l	☐ Et	☑ Ou	75
MES	30 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☐ Ou	90
NGL	15 mg/l		☐ Et	☑ Ou	70
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt	2 mg/l		☐ Et	☑ Ou	80
Coliformes Fécaux	10^3 u/100ml		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^3 u/100ml		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moy 2025	non	4,41667	99,00%	33,6667	96,00%	17,45	96,00%	1,97	97%	0,8	86,70%

STEP de SAINT VINCENT DE BARBEYRARGUES
Code Sandre de la station : 060934290001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Lagunage
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Assas
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	800
Nombre d'abonnés raccordés	**336**
Nombre d'habitants raccordés	773
Débit de référence journalier admissible en m³/j	160

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☑ Déclaration en date du 25/04/2006
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
06/11/2025	oui	10	98	94	89	24	94	37,6	69	8,86	30

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES Code Sandre de la station : 06093434248002	
Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Lit bactérien et lagunage
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Sainte Croix de Quintillargues
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	1300
Nombre d'abonnés raccordés	382
Nombre d'habitants raccordés	879
Débit de référence journalier admissible en m³/j	120

Prescription de rejet

Soumise à : ☑ Autorisation en date du 03/09/2004 ☐ Déclaration en date du

Milieu récepteur du rejet : Type de milieu récepteur: cours d'eau non permanent — Nom du milieu récepteur: La Bénovie

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet Maximale	Concentration au point de rejet Réhibitoire	et/ou		Rendement (%)
DBO5	25 mg/l	50 mg/l	☐ Et	☐ Ou	
DCO	125 mg/l	250 mg/l	☐ Et	☐ Ou	
MES		85 mg/l	☑ Et	☐ Ou	50
NTK	15 mg/l		☐ Et	☐ Ou	
NH4			☐ Et	☐ Ou	60
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^3 u / 100 ml		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^3 u / 100 ml		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
21/05/2025	oui	4	99	35	97	20	97	6,2	97	3,98	79
30/10/2025	oui	5	98	52	91	41	85	12	88	7,49	27

STEP de SAUTEYRARGUES Code Sandre de la station : 060934297002	
Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Fosse toutes eaux
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Sauteyrargues
Lieu-dit	Bourg
Capacité nominale STEP en EH	400
Nombre d'abonnés raccordés	82
Nombre d'habitants raccordés	189
Débit de référence journalier admissible en m³/j	32

Prescription de rejet

Soumise à : ☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du

Milieu récepteur du rejet : Type de milieu récepteur: — Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet Maximale	Concentration au point de rejet Réhibitoire	et/ou		Rendement (%)
DBO5	25 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	125 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES	35 mg/l	85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^3 u/l - Abattement > 4 Log		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^3 u/l - Abattement > 4 Log		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de SAUTEYRARGUES

Code Sandre de la station : 060934297001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Fosse toutes eaux
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Sauteyrargues
Lieu-dit	Vabre
Capacité nominale STEP en EH	60
Nombre d'abonnés raccordés	17
Nombre d'habitants raccordés	39
Débit de référence journalier admissible en m³/j	9

Prescription de rejet

Soumise à ☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du

Milieu récepteur du rejet : Type de milieu récepteur: / Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

STEP de VACQUIERES

Code Sandre de la station : 060934318001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Lagunage
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Vacquières
Lieu-dit	
Capacité nominale STEP en EH	500
Nombre d'abonnés raccordés	260
Nombre d'habitants raccordés	598
Débit de référence journalier admissible en m³/j	57

Prescription de rejet

Soumise à ☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du

Milieu récepteur du rejet : Type de milieu récepteur: / Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES	150 mg/l	150 mg/l	☐ Et	☑ Ou	35
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☑ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de VALFLAUNES

Code Sandre de la station :060934322004

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux + lagune
Date de mise en service	2015
Commune d'implantation	Valflaunès
Lieu-dit	Bourg
Capacité nominale STEP en EH	800
Nombre d'abonnés raccordés	144
Nombre d'habitants raccordés	331
Débit de référence journalier admissible en m³/j	160

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Infiltration dans la nappe Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☑ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^2 u/100ml		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^2 u/100ml		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/08/2025	non	15	95,00%	75	90,00%	21	94,00%	39	72,00%	6,64	54,00%

STEP de VALFLAUNES

Code Sandre de la station : 060934322003

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Fosse toute eaux
Date de mise en service	
Commune d'implantation	Valflaunes
Lieu-dit	Lancyre
Capacité nominale STEP en EH	80
Nombre d'abonnés raccordés	15
Nombre d'habitants raccordés	35
Débit de référence journalier admissible en m³/j	12

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Infiltration dans la nappe Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Pas de bilan											

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 034-213402654-20261109-2026_0059-DE

STEP de VALFLAUNES
Code Sandre de la station : 060934322002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux
Date de mise en service	1992
Commune d'implantation	Valflaunès
Lieu-dit	Hameau de Valcyre
Capacité nominale STEP en EH	210
Nombre d'abonnés raccordés	67
Nombre d'habitants raccordés	154
Débit de référence journalier admissible en m³/j	32

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Infiltration dans la nappe Nom du milieu récepteur:

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux			☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux			☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/08/2025	**oui**	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

STEP de VIOLS LE FORT
Code Sandre de la station : 060934343001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Filtre Planté de Roseaux
Date de mise en service	2011
Commune d'implantation	Viols le Fort
Lieu-dit	Route de Cantagrils
Capacité nominale STEP en EH	1300
Nombre d'abonnés raccordés	446
Nombre d'habitants raccordés	**1026**
Débit de référence journalier admissible en m³/j	215 m3//j

Prescription de rejet

Soumise à	☐ Autorisation en date du ☐ Déclaration en date du
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur: Ruisseau Nom du milieu récepteur: L'arnède

Polluant autorisé	Concentration au point de rejet		et/ou		Rendement (%)
	Maximale	Rédhibitoire			
DBO5	35 mg/l	70 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
DCO	200 mg/l	400 mg/l	☐ Et	☑ Ou	60
MES		85 mg/l	☐ Et	☑ Ou	50
NGL			☐ Et	☐ Ou	
NTK			☐ Et	☐ Ou	
Pt			☐ Et	☐ Ou	
Coliformes Fécaux	10^5 u/l		☐ Et	☐ Ou	
Streptocoques Fécaux	10^5 u/l		☐ Et	☐ Ou	

Charges rejetées par l'ouvrage

Date du bilan 24h	Conformité (oui/non)	DBO5		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
juillet-25	**non**	5	98	49	92	10	97	17	80	10,5	
octobre-25	**non**	7	99	49	95	9,5	98	31	74	8	33